

FINANCES

Rachat d'obligations

Les obligations suivantes qui étaient échues ont été rachetées en 1939:

\$ 9,874,062.00	Grand Trunk Pacific Branch Lines Company, First Mortgage Bonds, 4 p. 100 dues le 22 janvier 1939.
8,029,999.99	Canadian Northern Railway Company First Mortgage Debenture Stock, 4 p. 100, dues le 23 janvier 1939.
2,430,000.00	Grand Trunk Pacific Branch Lines Company, First Mortgage Bonds, 4 p. 100, dues le 25 février 1939.
5,586,665.64	Canadian Northern Railway Company, First Mortgage Debenture Stock, 4 p. 100, dues le 25 février 1939.
7,004,997.27	Duluth, Winnipeg & Pacific Railway Company, First Mortgage Debenture Stock, 4 p. 100, dues le 1er juin 1939.
3,000,000.00	Canadian Northern Railway Company, Winnipeg Terminal Bonds, 4 p. 100, dues le 1er juillet 1939.

\$35,925,724.90

Il a été racheté pour \$8,162,745.72 d'autres obligations, tant pour le compte du fonds d'amortissement que pour le remboursement de bons de matériel roulant. Ces rachats ont été effectués à l'aide d'avances temporaires de l'Etat et de nouvelles émissions dont il est question plus bas.

Le PRÉSIDENT: Très bien. Ensuite?

M. ARMSTRONG:

Nouvelles émissions

Le 15 janvier 1939 a été lancée l'émission *Canadian National Railway Company Dominion Guaranteed Bonds*, dont le produit a été affecté au rachat d'obligations échues et au remboursement à l'Etat d'avances temporaires. Cette émission comprenait:

\$15,000,000 obligations de 7 ans, 2½ p. 100, vendues à \$98.625 soit un rendement de 2.47 p. 100.

\$35,000,000 obligations de 20 ans, 3 p. 100, vendues à 96.50 soit un rendement de 3.24 p. 100.

Une émission de \$6,500,000, *Canadian National Railways 2½ p. 100 Equipment Trust Certificates*, série "Q" 1939, a été faite le 1er juillet 1939 pour pourvoir au paiement partiel du nouveau matériel dont le coût s'élève à plus de \$8,700,000. Les certificats, remboursables en 10 ans, ont été vendus en moyenne à 100.428, rapportant 2.46 p. 100.

M. BERCOVITCH: Ainsi, pendant que vous rachetiez quelque \$35,000,000 d'obligations, vous empruntiez \$50,000,000?

M. ARMSTRONG: Oui.

Le PRÉSIDENT: C'est bien cela.

M. DONNELLY: Il s'agissait tout simplement d'un refinancement dans le but d'obtenir un taux moindre d'intérêt?

M. COOPER: Pardon?

M. DONNELLY: Ce refinancement a-t-il abaissé votre taux d'intérêt?

M. COOPER: Oui.

M. BERCOVITCH: Votre situation ne sera guère meilleure. Vous avez racheté \$35,000,000 d'obligations mais vous avez emprunté \$50,000,000, de sorte que même avec un taux moindre la somme des intérêts sera à peu près la même.

M. COOPER: Il y a une certaine différence entre le montant des obligations rachetées durant l'année et la somme des nouvelles émissions. C'est-à-dire, nous